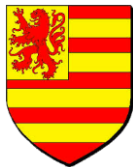


MAIRIE DE LANTEUIL 19190 – LANTEUIL



TEL 05 55 85 51 14

mairie.lanteuil@orange.fr

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 10 JUILLET 2020 SEANCE DE 18h00

Nombre de membres du Conseil Municipal		L'an deux mil vingt, le dix juillet à dix huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle polyvalente, par précautions sanitaires COVID 19, sous la présidence de Monsieur Christian DERACHINOIS, Maire. <u>Date de convocation</u> : 3 juillet 2020 <u>Présents</u> : Christian DERACHINOIS, Séverine VIGIER, Jean-Jacques VAILLANT, Alain PARIS, Laure-Hélène MASSON, Julie BERNICAL, Jérôme TADEUSZAK, Nathalie DUBOIS, Léa DUMOND, Jean-François VERLHAC, Alain VAUZOUR, Albert LAURENT et Claude MONEGER. <u>Secrétaire de séance</u> : Laure-Hélène MASSON Excusés : Jean-François LAFAURIE, Sébastien CHABENAT qui a donné procuration à Alain VAUZOUR
En exercice	15	
Présents	13	
Pour	15	
Contre	/	
Abstention	/	

Objet : élection CAO

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Considérant que la délibération n° 2020 07 001 en séance du 10 juillet 2020 a fixé les règles de dépôt des listes, Considérant qu'une seule liste a été déposée avant 18H00 le 10 juillet 2020

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Membres titulaires

Nombre de votants : 15

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Sièges à pourvoir : 3

Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 5

	Voix	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	TOTAL
PARIS Alain LAURENT Albert VAUZOUR Alain	15	5	3	3

Proclame élus les membres titulaires suivants : messieurs alain PARIS, Albert LAURENT et Alain VAUZOUR.

Membres suppléants

Nombre de votants : 15

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Sièges à pourvoir : 3

Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 5

	Voix	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	TOTAL
VIGIER Séverine MASSON Laure-Hélène VAILLANT Jean-Jacques	15	5	3	3

Proclame élus les membres suppléants suivants : Mesdames Séverine VIGIER, Laure-Hélène MASSON et Monsieur Jean-Jacques VAILLANT.

Objet : Désignation des électeurs sénatoriale du 27 septembre 2020

Ont été désignés :

Délégués titulaires :

VAILLANT Jean-Jacques - DERACHINOIS Christian - VIGIER Séverine

Délégués suppléants

VAUZOUR Alain - PARIS Alain - TADEUSZAK Jérôme

Le Maire,
Christian DERACHINOIS